

**Les implications d'une proximité
biographique : Enquêter les femmes de
l'exil chilien**

The implications of a biographical
proximity: Research on the exile of Chilean
Women

Las implicaciones de una proximidad
biográfica:
Investigar las mujeres del exilio chileno

Yvette Marcela Garcia¹

¹ Docteure en sociologie, chercheuse associée au Laboratoire
DynamE (UMR 7367), enseignante ATER de la Faculté des Sciences
sociales, Université de Strasbourg

Recibido: 11/07/2017

Aceptado: 09/01/2018

Yvette Marcela Garcia. France.
E-mail : ymgarcias@gmail.com

© Revista Internacional de Estudios Migratorios. CEMyRI. UAL (España)

Résumé

Cet article est issu des analyses d'un travail doctoral et des réflexions d'une recherche en cours sur les parcours de femmes chiliennes qui ont vécu l'exil, principalement en France. L'Unité Populaire (1970-1973) et la persécution sous la dictature (1973-1989) sont à l'origine de cet exil. Il est question de revenir sur ses caractéristiques et les expériences en terre d'asile, en particulier celles vécues par les femmes. En effet, les situations des Chiliennes en tant que migrantes et exilées passent le plus souvent en arrière-plan. De plus, l'insertion dans un nouveau pays est vécue de manière distincte selon les différentes appartenances sociales des migrant·e·s.

Je me propose d'analyser la question d'une proximité biographique se traduisant par une « position proche » sur le terrain. Chercheure et enfant de réfugié·e·s chilien·ne·s, un rapport générationnel et de transmission est susceptible d'émerger. Ma position d'*insider* comporte de nombreuses implications dans l'enquête. Toujours est-il qu'elle suppose des avantages ainsi que des limites.

Il s'agit d'analyser le cadre et les relations d'enquête, quelques aspects et choix méthodologiques ainsi que les différents éléments concernant la constitution d'une analyse et d'une enquête située. Je présenterai des exemples et des situations concrètes illustrant les dilemmes auxquels nous nous confrontons tout au long d'un travail de terrain « proche » impliquant un investissement et un travail réflexif significatifs. En outre, ces recherches mènent à de nouvelles interrogations quant à la manière d'aborder le sujet des migrations en général et de l'exil chilien en particulier. L'imbrication des rapports sociaux de sexe, de classe sociale, de racisation et de génération est examinée dans le rapport au terrain, dans la réflexion méthodologique et dans l'étude des parcours des exilées chiliennes.

Mots-clés : Femmes réfugiées, Exil chilien, Rapports sociaux, Méthodologie qualitative, Point de vue situé.

Resumen

Este artículo nace a partir de los análisis de un trabajo doctoral y las reflexiones de una investigación en curso acerca de los itinerarios de mujeres chilenas, cuyo exilio se vivió principalmente en Francia. La Unidad Popular (1970-1973) y la persecución bajo la dictadura (1973-1989) originan este exilio. Se trata de abordar sus características y las experiencias en tierra de asilo, en particular aquellas vividas por las mujeres. En efecto, a menudo las experiencias de las chilenas en tanto migrantes y exiliadas pasan a un segundo plano. Asimismo, la inserción en un nuevo país se vive de distinta manera según las diferentes pertenencias sociales de los/as migrantes.

Propongo analizar la cuestión de una proximidad biográfica, la cual se traduce en una "posición próxima" en el trabajo de campo. Ser investigadora e hija de refugiados/as chilenos/as me posiciona en un papel de *insider* que conlleva múltiples implicaciones en la investigación misma y que puede dar lugar a que emerja una relación generacional y de transmisión. No obstante, dicha posición supone ventajas y límites.

Se analizará el marco y las relaciones de investigación, algunos aspectos y opciones metodológicas, así como diferentes elementos con respecto a la constitución de un análisis y una investigación situada. Mediante ejemplos y situaciones concretas, se presentarán dilemas a los cuales nos enfrentamos en el marco de un trabajo de campo "próximo" que conlleva una implicación personal particular y un trabajo reflexivo significativo. A su vez, estas investigaciones plantean nuevos interrogantes con respecto a la manera de abordar la temática de las migraciones en general y del exilio chileno en particular. Se examinará la imbricación de las relaciones sociales de sexo, clase social, racización y generación con respecto al trabajo de campo, a la reflexión metodológica y al estudio de las trayectorias de las exiliadas chilenas.

Palabras Clave: Mujeres refugiadas, Exilio chileno, Relaciones sociales de poder, Metodología cualitativa, Punto de vista situado.

Abstract

This article is the product of the analysis from my PhD work and the reflection about ongoing research into the lives of Chilean women who have lived in exile, most notably in France. Popular Unity (1970-1973) and the repression under the dictatorship (1973-1989) are at the root of the exile. The article also deals with the characteristics of their exile and experiences, those lived by women, in countries where people had found asylum. Indeed, Chilean women's true life as migrants and exiles are often forgotten. Their integration in a new country is lived in a distinct way according to the migrants' various social affiliations.

This article seeks to analyse the question of biographical proximity, as translated through a “close position” in the field. As both a researcher and a child born of Chilean refugees my position as an insider includes many implications in this research, notably in terms of a relationship of generation and transmission which may emerge. Nevertheless, this position supposes both advantages and limits.

In addition, the article seeks to present the research framework, the participant researcher relationships, some methodological aspects and choices as well as different elements concerning the constitution of a situated analysis and investigation. The objective is to illustrate the dilemmas with which we were confronted throughout this “close-up” field study through concrete examples and situations implying a significant amount of investment and reflexive work.

In addition, my research has led me to further questioning regarding the approach to the subject of migration in general and that of the Chilean exile in particular as well as subject of gender. The articulation of social relationships of sex, class, race, and generation are examined in regards to fieldwork as well as in methodological reflection and then in regards to the pathways of exiled Chilean women.

Keywords: Refugee women, Chilean exile, Social relations, Qualitative methodology, Standpoint theory.

1. Introduction

« C'est vrai que c'est dur, parce que nous avons toutes vécu une histoire, nous portons un lourd fardeau, celui de nos angoisses, de nos mauvais souvenirs qui nous hantent, de nos fantômes... Mais nous n'avons pas le choix parce que nous sommes une partie de l'histoire, malgré nous, qu'on le veuille ou pas, que ce soit pesant ou non. Nous faisons partie de l'histoire parce que quand nous ne serons plus là... Que va-t-il rester ? Il ne restera aucune trace de notre histoire, il ne restera que ce qui s'est écrit et rien de plus... »

Evelina, 67 ans, aide-soignante à la retraite, mariée, deux enfants, ex-prisonnière politique. Entretien réalisé en 2009.

L'appréhension de la réalité est en relation avec la position de tout·e chercheur·e. Cette dernière n'est jamais neutre et encore moins détachée des circonstances dans lesquelles nous évoluons. Au-delà d'une neutralité illusoire : « Toute connaissance est nécessairement située dans le temps et l'espace » et ancrée « dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée » (Ollivier et Tremblay, 2000 : 73-74). En effet, un·e chercheur·e prend des décisions notamment en fonction de sa propre subjectivité, de son contexte socio-historique et de sa place dans la société. Le savoir se retrouve inexorablement situé et le choix d'un sujet n'est jamais anodin. Pour ma part, je me suis intéressée à l'analyse de l'exil chilien pour des raisons personnelles, familiales, politiques et scientifiques. Enfant de réfugié·e-s chilien·ne·s et née en France, il existe une proximité entre ma biographie personnelle et les histoires de vie des interlocutrices rencontrées pour les fins de mes recherches, à savoir des femmes chiliennes ayant vécu l'exil. Les éléments ici présentés sont en grande partie issus d'un travail doctoral finalisé en 2014 et d'une recherche postdoctorale en cours. Le groupe des interlocutrices présente une certaine diversité quant à la situation d'origine (avant le départ du Chili), aux premiers pas en terre d'asile et aux situations actuelles.

Ainsi, mes réflexions et analyses s'appuient sur les analyses de soixante-quatorze entretiens semi-structurés auprès de Chiliennes de trajectoires sociales distinctes et sur un important travail bibliographique. Dans le cadre de ma recherche doctorale, cinquante femmes arrivées en France entre 1973 et 1988 ont été interviewées entre 2006 et 2010 dans leur ville de résidence (Châteaudun, Lyon, Région parisienne et Strasbourg). Parallèlement, six entretiens exploratoires ont été menés en Allemagne (Bielefeld et Hanovre). Dans le cadre d'une mobilité scientifique postdoctorale, j'ai réalisé un travail de terrain au Chili durant l'année 2016, réalisant ainsi dix-huit entretiens auprès de *retornadas* de différentes régions (Allemagne, Angleterre,

Belgique, Canada, Cuba, France, Mexique, Mozambique, Nicaragua, Suède, Union soviétique et Venezuela). Lors de l'entretien, chaque interlocutrice a été amenée à raconter l'évolution de son parcours et son itinéraire quant à sa vie familiale, professionnelle et militante au Chili et en exil. Il est donc question d'aborder la problématique de ces Chiliennes à partir de leur récit et des interprétations qu'elles appliquent elles-mêmes à leur parcours et à leurs antécédents biographiques. Je me suis attachée à recueillir et à traiter ces données à partir d'un raisonnement ethnographique, privilégiant une approche qualitative tout en m'appuyant sur des données qualitatives et quantitatives issues de révisions bibliographiques.

Dans l'étude des migrations, Sayad se base sur le concept de « fait social total » avancé par Mauss à partir des analyses et des pratiques des dons rituels et relève l'importance de rappeler que la migration est un *fait social total* : « [C'est] dans le statut de l'immigré (statut tout à la fois social, juridique, politique, et aussi scientifique) et, par suite, dans la nature même de l'immigration de ne pouvoir être nommés, de ne pouvoir être saisis et traités qu'à travers les différents problèmes auxquels ils sont associés » (2006 : 16). Depuis les premiers pas de mes recherches, mon intention était, à mon tour, d'envisager l'exil comme un « fait social total », dans toutes ses dimensions et ses répercussions au niveau de la construction des représentations, mais aussi sur les parcours, les situations et les expériences des Chilien·ne·s réfugié·e·s notamment de France.

Il existe de très nombreuses publications académiques ou militantes sur l'expérience politique de l'Unité Populaire chilienne et le gouvernement de Salvador Allende (1970-1973), sur la répression exercée par la dictature militaire dirigée par Augusto Pinochet (1973-1989), sur les activités des cercles militants reconstitués à l'étranger, sur le déracinement et l'insertion ou bien sur le retour des exilé·e·s au Chili (voir notamment Barudy et Montupil, 1993 ; Oñate et Wright, 2002). Une partie significative de ces publications privilégient les dimensions politiques du phénomène. La plupart du temps, les différentes inscriptions sociales des Chilien·ne·s de l'exil sont peu mises en valeur.

En outre, on ne peut que constater que la migration en général et l'exil en particulier ont le plus souvent un visage *neutre masculin*. Cette « neutralité sociale » se présente, certes, en tant que référent universel, mais elle n'est pas sans effets sociaux. Dans la majeure partie des témoignages et des recherches, la quasi-invisibilité des femmes m'a paru frappante : la relative invisibilité du groupe des femmes réfugiées m'a

invitée à m'intéresser à leur trajectoire et a constitué un point de départ pour mes recherches. En tenant compte des différentes perceptions de l'exil et des multiples rencontres, j'ai cherché à m'approcher des situations des femmes dans l'intention d'ouvrir de nouvelles pistes d'analyses. L'intégration de la dimension sexuée dans mes recherches s'est fondée sur deux raisons : d'une part, l'invisibilité des femmes dans le processus de la migration en général et, d'autre part, la valorisation du militantisme (masculin, cela va de soi), les femmes étant moins présentes dans les structures hiérarchiques des partis politiques en exil.

Les migrations revêtent des caractéristiques particulières et il est nécessaire de les contextualiser. À leur arrivée, comme tout·e migrant·e, les Chilien·ne·s exilé·e·s doivent surmonter des obstacles et réorganiser leur vie. Outre les difficultés et le déracinement propres à toute migration, nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui portent l'empreinte de la répression vécue au Chili. D'autre part, de par leur appartenance au groupe des femmes, les migrantes affrontent des situations similaires et vivent des expériences particulières. Dans cet article, je présenterai quelques considérations sur l'exil chilien, les raisons qui m'ont menée à étudier les parcours des femmes exilées et à tenir compte de l'imbrication de plusieurs rapports sociaux. En effet, l'une de mes premières observations fût la faible représentation des femmes et des classes populaires dans les récits d'exil. C'est ainsi que je me suis attachée à la question du genre ainsi qu'au croisement des rapports sociaux de sexe, de classe, de génération et de « race » (dans le sens social du terme). L'objectif est d'étudier les parcours des Chiliennes exilées en tenant compte de l'imbrication de plusieurs rapports sociaux dans le besoin de retracer, de décrire et d'analyser les vécus et les parcours des Chiliennes exilées, en tenant compte de leurs diverses caractéristiques et appartenances sociales.

Au demeurant, il s'agit d'analyser les différents éléments quant à la constitution d'une analyse et d'une enquête située. Les conditions de l'enquête, la perspective méthodologique qualitative, mon positionnement en tant que chercheure *située* ainsi que les relations tissées seront également abordés. Il est notamment question de traiter les stratégies déployées sur le terrain.

2. Retour sur le contexte historique et social

L'origine de l'exil chilien remonte à l'Unité Populaire chilienne. Ce projet politique représente l'aboutissement de processus collectifs de grande ampleur et réunit

différentes tendances et partis politiques de gauche². Ses partisan·e·s ne partagent pas un consensus sur la mise en œuvre des transformations de la société, mais cette période se caractérise par un continuum de participation collective directe et de création de différentes instances de décision de la population. Les femmes ne sont pas absentes de ce processus, loin s'en faut. Cependant, elles sont moins présentes (et représentées) dans les structures partisans.

L'avènement de l'Unité Populaire fait naître l'espoir dans la majorité des classes populaires, enthousiasme une partie significative de la jeunesse et un secteur des catégories moyennes, tandis qu'il provoque l'appréhension, la méfiance, voire le rejet d'une ample partie de la grande bourgeoisie, des secteurs conservateurs et d'une fraction des classes moyennes, lesquels craignent avant tout la perte de leurs privilèges. En septembre 1973, un coup d'État interrompt violemment ce processus sociopolitique. Le régime dictatorial qui s'ensuit déploie tous les moyens en vue de l'anéantissement d'un projet politique collectif. Le but est de neutraliser les adversaires réels, supposés et potentiels, en semant un climat d'insécurité et de terreur. La dictature décrète la proscription des partis politiques de gauche et interdit toute activité politique et/ou sociale partisane. Le décret 1921 de 1974 interdit aux partis (encore tolérés) de formuler toute déclaration sur l'actualité politique et la censure des médias est instaurée.

Tout au long des dix-sept années de dictature, la notion d'« *ennemi intérieur* » est mobilisée pour justifier les actions menées, en particulier la répression – autrement dit la coercition, la détention, la torture et l'élimination de dissident·e·s de tous bords. La facette la plus sombre de la répression est constituée par les arrestations, la torture et l'assassinat, le plus souvent passés sous silence par les autorités. Si les assassinats, les détentions et la torture visent prioritairement les groupes et mouvements de la gauche chilienne, il convient de souligner que la répression affecte aussi l'entourage direct d'une victime, qui subi de ce fait une « *répression indirecte* ». Les proches sont à leur tour souvent surveillé·e·s, voire harcelé·e·s : non seulement les *compañeros/as* d'organisations politiques mais également le réseau amical et familial.

² La coalition de l'Unité Populaire rassemble quatre partis de gauche (le Parti socialiste, le Parti communiste, le MAPU – fraction dissidente de la Démocratie chrétienne – et le Parti radical) et deux petits partis indépendants (l'API – Action populaire indépendante – et le Parti social-démocrate). Pour sa part, le MIR (Mouvement de gauche révolutionnaire) soutient des initiatives du projet politique et participe à l'organisation sociale, tout en adoptant une posture et un soutien critiques au gouvernement. D'autres organisations sociales adhèrent à ce projet politique : le principal syndicat des ouvrier·e·s, la CUT (Centrale unique des travailleurs), ou encore des groupes adhérant à la Théologie de la libération, associant la lecture de l'Évangile à une grille de lecture marxiste.

Il s'agit avant tout d'intimider et de menacer toute personne impliquée dans le processus de l'Unité Populaire ainsi que ses proches, puis, par la suite, tout·e opposant·e au régime. Cette « peur chronique » se transforme en un état permanent de menace et le système répressif introduit une dimension intolérable dans les rapports sociaux : le sinistre devient une caractéristique inhérente à la vie quotidienne.

Les secteurs les plus touchés par la répression sont les classes populaires, les milieux étudiants et les cercles intellectuels. Aux formes multiples de répression s'ajoute la profonde précarité d'une grande partie de la population ; la dégradation de la situation socioéconomique n'épargne aucune catégorie sociale des milieux persécutés. À sa libération, un·e prisonnier·e peine à retrouver son activité antérieure, que ce soit un poste de travail, une activité rémunérée non déclarée ou sa formation universitaire. D'autre part, de nombreuses personnes vivent sous la menace d'un licenciement. La dictature met en place des décrets qui accordent de larges pouvoirs discrétionnaires aux institutions pour mettre fin aux contrats de travail des personnels, leur permettant de congédier tout·e adversaire politique. D'autres personnes sont *fichées* (inclues sur des listes noires enregistrant tout·e individu dont la couleur politique est considérée comme subversive) et leur possibilité d'exercer un métier réduite. Le *silence politique* devient une condition *sine qua non* pour garder son emploi.

Le climat de terreur de l'État règne sur l'ensemble de la population et une chape de plomb pèse sur toute personne susceptible de briser le silence imposé. Il est question d'un climat politique sombre où règnent couvre-feux, menaces, dénonciations, licenciements, perquisitions, filatures et arrestations militaires. Toutes les formes d'organisation sociale se trouvent sous cette emprise et toutes les sphères sociales sont profondément bouleversées. Le seul fait pour une personne de manifester son hostilité au régime militaire peut l'exposer à un risque.

Les hommes et les femmes des gauches chiliennes se confrontent alors à une situation périlleuse ; les différentes expériences vécues confirment que la répression bat son plein à l'encontre de tous les secteurs de l'Unité Populaire sans distinction aucune : les partisan·e·s de l'Unité Populaire (des dirigeant·e·s des partis aux militant·e·s de base en passant par des sympathisant·e·s) ainsi que les opposant·e·s au régime militaire (des membres de la gauche radicale ou encore du centre modéré). Quelles que soient leurs conditions sociales, leur âge ou leur sexe, ce tournant représente une rupture tragique et une marque indélébile.

3. Caractéristiques de l'exil chilien

Cette dictature provoque l'exode de milliers de Chilien·ne·s. Deux vagues se distinguent : une première entre 1973 et 1976, période de répression généralisée, et une seconde, entre 1980 et 1984, marquée par la remobilisation collective de l'opposition à la dictature et par la paupérisation de la population. Les conditions de sortie du pays sont le plus souvent dramatiques, voire périlleuses. Aucune planification n'est réalisable pour ceux et celles qui quittent le Chili durant les premières années de la dictature. Indépendamment de leur date de sortie, le départ est perçu par tou·te·s comme une obligation. La destination est rarement un choix, elle découle avant tout des possibilités et des conditions d'arrivée offertes par les pays de destination.

Les moyens de sortie du pays et les statuts furent divers : la demande d'asile au sein des ambassades étrangères pour ensuite quitter le pays (recours possible uniquement pendant quelques mois après le putsch militaire), les expulsions suite à un emprisonnement (le décret 504 instauré par la dictature en 1975 permettait de convertir une peine de prison en obligation de vivre à l'extérieur du Chili), les sorties gérées par des organisations internationales ou organisées par des milieux militants, les regroupements familiaux, les départs à titre individuel, par exemple pour réaliser des études à l'étranger, etc.

Cette migration se caractérise par sa dispersion. Les Chilien·ne·s ont pris le chemin de l'exil vers soixante pays aux caractéristiques très différentes, allant du Mozambique à l'Union soviétique, en passant par les États-unis. Sur le continent américain, leur présence se concentre particulièrement en Argentine, au Venezuela, au Mexique et au Canada ; en Europe de l'Ouest, en Italie, en Suède et en France, et en Europe de l'Est, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en RDA. Un rapport du Conseil de l'Europe constate la présence de Chilien·ne·s dans vingt et un pays membres de l'organisation (Rebolledo, 2006). En outre, l'exil se définit comme une situation transitoire et, dans certains cas, après un passage par un premier pays, les exilé·e·s migrent vers une autre destination.

À ce jour, il demeure extrêmement difficile de connaître les chiffres exacts de cet exil. En effet, les instruments de mesure furent principalement les recensements des pays de destination. Or ces derniers ne permettent pas de déterminer précisément la dimension et la proportion de l'arrivée de Chilien·ne·s, notamment en raison de la pluralité des conditions de départ et d'arrivée, des différents statuts de ces réfugié·e·s et de la diversité des pays vers lesquels ils et elles se sont dirigé·e·s. Les différents

dénombrements concernant l'exil se sont prioritairement centrés sur les critères légaux et administratifs (notamment le statut de réfugié·e), les raisons de la sortie du pays, ou l'interdiction d'entrée décrétée par les autorités militaires sur le territoire chilien (Jedlicki, 2007). Certains tiennent compte des regroupements familiaux, mais il reste délicat d'élaborer des critères stricts car l'ensemble des situations n'est pas toujours pris en compte (en particulier l'entourage d'un·e banni·e).

Les différents recensements estiment le nombre de personnes ayant quitté le Chili entre 1973 et 1989 à un chiffre compris entre 500 000 et 1 000 000 d'individus. D'après les sources des organismes des Droits humains chiliens, 408 000 de ces migrant·e·s seraient des réfugié·e·s « strictement politiques » (Norambuena, 2000). La Ligue chilienne de Droits humains indique que 400 000 Chilien·ne·s répondraient aux critères de réfugié·e·s politiques (Bolzman, 1996). Ce chiffre se réduirait à 250 000 selon les critères de l'ONU. La *Vicaría de la solidaridad*, organisme de Droits humains de l'Église catholique chilienne, atteste de l'interdiction de retour touchant 260 000 Chilien·ne·s de l'étranger. Le Centre latino-américain de démographie (Celade) dénombre 500 000 Chilien·ne·s à l'étranger durant les années 1980. Durant les années 1990, les évaluations de l'Office national du retour (ONR) du Chili montrent que 700 000 Chilien·ne·s résident hors du Chili, parmi lequel·le·s 200 000 sont considéré·e·s comme réfugié·e·s politiques (Orellana, 1992). Pendant la période allant de 1973 à 1990, l'on comptabilise environ 1 000 000 de personnes ayant quitté le territoire chilien. Un des écueils récurrents est celui relatif à la distinction élaborée entre réfugié·e·s économiques et réfugié·e·s politiques, frontière quelque peu arbitraire pour définir et classer l'exil.

Les écarts entre les chiffres émis par ces différents organismes montrent combien il est difficile de procéder à un recensement précis de l'exil. De fait, le statut de réfugié·e ne correspond pas à l'ensemble des personnes affectées par la répression. À ce titre, en France, selon les archives de la Cimade, autour de 9 000 personnes sont recensées en 1986, l'Ofpra répertorie la prise en charge d'environ 7 000 réfugié·e·s, sans compter les enfants mineur·e·s (Volovitch-Tavares, 2014). Cependant, les personnes dont le statut administratif est autre ne sont pas comptabilisées : étudiant·e, situation irrégulière, autre nationalité, visa de travail, etc.

L'arrivée en terre étrangère est synonyme de fragilité sociale. Les exilé·e·s doivent réorganiser leur vie, celles de leur famille, s'adapter à une société étrangère, trouver une activité rémunérée, tout en continuant à participer au travail militant, dans

un nouvel espace de rapports sociaux, élaboré à la fois en continuité et en changement par rapport à leurs expériences passées. Initié durant l'automne 1973, l'arrivée de la première vague de l'exil chilien dans différentes régions du monde se produit dans un contexte et un cadre particuliers : ils et elles peuvent prétendre au statut de réfugié·e·s et bénéficient d'un accueil favorable et d'une aide importante, non seulement d'organismes étatiques, d'organisations sociales et partisans, mais également de différentes personnes sensibles à leur cause, ou simplement à leur situation. En France, il est important de souligner l'importance des actions de France Terre d'Asile, le rôle des organisations humanitaires, des partis politiques et de leurs militant·e·s (Volovitch-Tavares, 2014). De plus, les représentations sur les exilées Chilien·ne·s sont globalement positives (Gonzalez, 2007).

Les Chilien·ne·s doivent tout d'abord surmonter les obstacles propres à toute migration mais aussi poursuivre la dénonciation du régime³. En terre d'asile, en particulier durant la première dizaine d'années, le groupe de l'exil chilien se distingue par une implication politique collective dans des activités partisans et solidaires au travers d'organisations récréées à l'étranger. Ces activités sont soutenues par différents groupes ; les études sur l'exil chilien dans les différents pays d'asile ainsi que l'importance des Comités de solidarité qui se constituent dans différentes régions attestent de l'intérêt et de la solidarité envers la *cause chilienne* (Barudy et Montupil, 1993 ; Oñate et Wright, 2002 ; Rojas Mira et Santoni, 2013). Par leur structure et idéaux politiques, une certaine affinité et une identification existent avec le projet et les partis politiques chiliens. Par ailleurs, comme la majorité des migrant·e·s, les Chilien·e·s réfugié·e·s envisagent leur migration comme une période transitoire, et, dans un premier temps, s'installent surtout dans le provisoire (Araujo et Vasquez, 1988 ; Bolzman, 1996 ; Gaillard, 1997).

En tant que groupe social, les Chilien·ne·s de l'exil appartiennent à des milieux plutôt progressistes, voire révolutionnaires, ces derniers compris en tant que tels dans leur contexte sociopolitique et temporel, et ce, autant au Chili qu'en France. Leur point commun fondamental est le partage d'expériences collectives : l'expérience participative de l'Unité Populaire, la répression subie sous la dictature et le déracinement de l'exil. Ces exilé·e·s appartiennent à une génération investie dans les changements sociaux, proviennent de classes sociales distinctes, en particulier des

³ Nuançons cette assertion : il existe également quelques comportements de repli sur soi et des personnes plus éloignées des réseaux militants.

classes moyennes salariées qualifiées et/ou intellectuelles, de la petite classe moyenne ou des classes populaires. Par ailleurs, le groupe des femmes – comme au demeurant celui des hommes – est marqué par une grande hétérogénéité ; il est traversé par des hiérarchies et par des appartenances multiples qui renvoient à l'inscription des unes et des autres dans les rapports sociaux traversant toute société. Ces inscriptions sociales génèrent des parcours différenciés, notamment au regard de la migration. Selon leurs appartenances sociales, leur situation familiale ou leur rapport au politique, les cheminements en terre d'asile sont loin d'être identiques.

En dépit d'un accueil positif et indépendamment de leur situation d'origine, les réfugié·e·s chilien·ne·s subissent des contraintes structurelles en tant qu'étranger·e·s et l'entrée sur le marché du travail se réalise le plus souvent sous le sceau de la précarité. Ce constat est valable pour une grande partie des hommes et femmes en situation migratoire. Cependant, si hommes et femmes doivent répondre à l'urgence des besoins quotidiens, en raison des socialisations différenciées selon les sexes, les rôles ne sont pas identiques. Le travail domestique et l'éducation des enfants continuent prioritairement à être assignés aux femmes. Ce travail est considéré comme une simple extension de leur rôle. Il constitue pourtant une contribution essentielle à la réorganisation de leur vie et à celle de leur famille ainsi qu'à l'adaptation dans un pays nouveau et étranger.

4. Enquêter les femmes de l'exil chilien

Revenons sur la genèse de mes travaux sur les parcours des Chiliennes exilées. Un premier travail universitaire avait porté sur l'exil chilien, sans distinction de sexe ni de classe sociale. Mon premier questionnement fut le suivant : pourquoi avais-je dans ce premier temps obtenu uniquement des coordonnées d'hommes exilés alors même qu'ils pouvaient se trouver en couple avec une Chilienne exilée ? D'autre part ayant accès à des militants considérés comme « prestigieux » ou du moins visibles, je me suis de même demandé de quelles façons étaient représentées les différentes classes sociales dans l'analyse des situations d'exil. À ces questions s'est ajoutée la suivante : pourquoi les classes populaires étaient-elles aussi négligées ? Le militantisme étant un élément primordial de la distinction du groupe des exilé·e·s, si une personne « non militante » est considérée de « seconde classe », qu'en est-il des femmes réfugiées qui n'étaient pas inscrites dans une structure partisane ? Ou encore, quelle est la situation des militantes, des femmes diplômées et de celles issues de classes populaires ? Si nos appartenances

sociales sont multiples, les situations des femmes issues de milieux divers et touchées par l'exil ne peuvent être uniformes. En d'autres termes, il s'agissait de comprendre comment certaines personnes, notamment le groupe des femmes, étaient davantage invisibles, voire invisibilisées, et avaient un moindre accès à la parole.

De par le rôle assigné aux femmes, les migrantes vivent des expériences singulières et elles élaborent également des stratégies différenciées (Catarino et Morokvasic, 2005). Pour elles, la migration se traduit par une perte du statut matériel et symbolique et un déclassement social pour les diplômées, toutes classes sociales confondues, ainsi que par une surcharge de travail. Par exemple, pour les migrantes en couple et mères d'enfants en bas âge, les contraintes du « métier d'épouse », reprenant l'expression de Goldberg-Salinas (2000), sont accentuées en situation migratoire. Au-delà du mal du pays, l'éloignement de leurs proches est vécu comme une régression. L'exil des Chiliennes leur signifie la perte des réseaux d'entraide des organisations politiques et sociales ou encore ceux de parenté sur lesquelles ces femmes s'appuyaient. Cette coupure est lourde de conséquences car ceux-ci contribuaient à les soulager du travail domestique.

L'exil chilien fut principalement une migration familiale (Bolzman, 1996). Elle comprend également des enfants arrivé·e·s jeunes ou en bas âge en terre d'asile. De nombreux et nombreuses enfants naissent durant l'exil de leurs parents, dont l'implantation se consolidera progressivement, et n'auront que rarement la possibilité de connaître le pays d'origine de leur famille durant la période de la dictature. Certain·e·s vivront au Chili dès le retour au pays de l'un·e ou des deux parents, ou prendront le chemin du retour (ou de la découverte du pays d'origine) de façon indépendante. L'héritage porté possède de multiples volets et les parcours sont variés mais il n'en demeure pas moins une empreinte de l'exil.

Pour ma part, j'ai passé une première partie de ma vie en France, mes parents rentrant au Chili à la levée de l'interdiction d'entrée sur le territoire au début de l'année 1989, soit durant la dernière année de la dictature chilienne. Par ce retour et cette installation au pays, j'appartiens au groupe des enfants de *retornados/as*, dénomination accordée aux Chilien·ne·s réfugié·e·s rentrant au pays. L'appellation chilienne *retornados/as*, adjectif néologisé, prend son origine du verbe *retornar* en espagnol, c'est-à-dire « retourner » au pays. Elle comporte implicitement une dimension politique : seul·e·s les réfugié·e·s qui ont quitté le Chili pour des raisons considérées comme politiques sont désigné·e·s en tant que *retornados/as*. Des allées et venues

caractérisent mon itinéraire franco-chilien et aux yeux des exilé·e·s, je suis rattachée au groupe d'enfants de *retornados/as* et considérée comme *filles de compañeros/as*, camarades et pairs rentré·e·s au Chili.

Cette description de mon propre parcours est nécessaire pour comprendre certains aspects de l'enquête, notamment les relations établies. En effet, quelle que soit notre position, celle-ci a un impact sur le mode de perception de l'enquêté·e. Comme l'indique Bourdieu (1993 : 1391) : « Si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une *relation sociale* qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus ». En outre, les rencontres effectuées ont eu un large impact sur la manière d'envisager et d'appréhender nos sujets de recherche car les expériences de terrain conduisent souvent à infléchir les questionnements initiaux (Paugam, 2010).

5. Une analyse et une enquête située, la proximité biographique en question

Les récits recueillis ont été réalisés quarante ans après l'Unité Populaire et le putsch militaire, les premiers pas dans l'exil remontent donc à quelques décennies. En nous intéressant aux situations migratoires produites par un événement fondateur datant de plusieurs décennies, l'angle des récits est de même défini par le temps que ces femmes ont vécu en exil et le cycle de vie où elles se trouvent. Ces récits s'enracinent dans la mémoire sociale et dans la mémoire collective, telles qu'Halbwachs (1997) les a décrites, comme reconstruction narrative du présent en référence à des récits fondateurs. Au-delà de leur véracité, le théorème de Thomas prend alors toute sa portée : réintroduit par Merton (1997), il définit une situation comme réelle, car réelle dans ses conséquences. Ces éléments sont à considérer au moment d'opter pour un cadre méthodologique orienté vers des instruments qualitatifs. Aussi, il est pertinent de se repositionner par rapport aux différentes manières de concevoir l'articulation entre individu et société, mais également de tenir compte de la relation entre chercheur·e et interviewé·e·s. Au cœur du raisonnement de Bertaux (2001), cette relation s'établit notamment à travers le récit d'un individu actif·ve (narrateur et narratrice) dans une situation interactive entre chercheur·e et enquêté·e durant la situation même d'entretien. Notre tâche, en tant que chercheur·e, est de cerner et de dévoiler les interprétations et les représentations des interviewé·e·s de leur propre vécu et de leurs expériences. Mais

il s'agit davantage de considérer les mécanismes qui définissent la réalité depuis leurs discours.

Par ailleurs, j'ai choisi d'intégrer la perspective des rapports sociaux comme l'un des principaux fils conducteurs de mes recherches doctorales et postdoctorales sur les expériences et les parcours de femmes chiliennes (Garcia, 2014)⁴. Je me suis intéressée aux *rapports sociaux* en tant que systèmes structurants d'oppressions et de dominations tout en tenant compte des stratégies et des résistances des individus. Dans une approche à la fois structurelle et compréhensive, il est question d'imbriquer les rapports sociaux de sexe, de « race » ou d'altérité (toutes deux comprises comme catégories socialement construites), de classe sociale et de génération tout en considérant les marges de manœuvre et les ressources multiples de ces femmes (Juteau, 1994 ; Kergoat, 2012 ; Pfefferkorn, 2007). La notion de « race » est employée dans le sens social du terme et compris ici en termes d'attribution, de logiques et de pratiques sociales, elles-mêmes émergeant des dynamiques sociales qui établissent des hiérarchies sociales et des discriminations, et en aucun cas en termes de différences biologiques qui constitueraient une « race » supposée⁵. Les rapports sociaux de « race » sont en relation avec le racisme, soit une assignation et un processus de construction sociale (une racisation) dans l'élaboration de rapports où une personne « racisée est prise dans un rapport social asymétrique et placée dans une position subordonnée. » (Falquet et al., 2006 : 8).

L'inclusion d'une analyse en termes de rapports sociaux, notamment de sexe, est née d'un constat de terrain. La faible présence des Chiliennes dans les récits et dans les analyses de l'exil mentionnée antérieurement s'est traduit dans un premier temps sur le terrain par l'obtention quasi-exclusive de coordonnées d'anciens hommes réfugiés. De plus, la représentation d'un réfugié politique se décline au féminin et à l'intérieur même du groupe : elle renvoie à celle d'un·e militant·e d'un parti politique chilien, souvent ancien·ne détenu·e politique et qui aurait continué à militer durant l'exil. En d'autres termes, lors des premières prises de contact par le biais des réseaux français, chiliens ou latino-américains, j'étais constamment renvoyée à des individus représentant le groupe

⁴ Cette thèse en sociologie, soutenue en 2014, s'intitule : « Les femmes de l'exil chilien. De l'Unité Populaire vers la terre d'asile : une analyse en termes de rapports sociaux ». Elle est consultable sur le lien suivant : www.theses.fr/2014STRAG030. Le terrain de recherche de la recherche postdoctorale (« Analyses comparatives des parcours de femmes de l'exil chilien ») fut soutenu par l'Institut du genre du Cnrs dans le cadre du financement « Mobilité internationale des jeunes chercheur·e·s ».

⁵ Les guillemets sont utilisés afin d'insister sur la dimension sociale de cette construction et d'éviter toute confusion.

en raison de leur statut ou de leur légitimité, soit par leur militantisme reconnu, soit par leur insertion professionnelle et un métier « prestigieux ».

De plus, dans le groupe des femmes en général et dans celui des Chiliennes exilées en particulier, certaines sont plus *visibles* que d'autres. Cet aspect m'a révélé à quel point la classe des femmes est traversée par d'autres éléments de hiérarchisation, notamment en termes de classe, mais aussi l'importance, et ce jusqu'à aujourd'hui, du militantisme et de la hiérarchisation des victimes dans le groupe de l'exil chilien. Je me suis aussi demandé de quelles façons étaient représentées les différentes classes sociales dans les récits d'exil. Or la partie la plus visible a longtemps été celle des intellectuel·le·s issu·e·s des classes moyennes. Les secteurs populaires sont le plus souvent absents, du moins en tant que porte-parole.

L'histoire de l'Unité Populaire chilienne, de la dictature et de l'exil était donc loin de m'être inconnue. Cependant, un important travail d'abstraction s'est avéré nécessaire. Sous cet aspect, de nombreuses considérations étaient à rendre en compte. En ce sens, il convient d'interroger *l'illusion méthodologique* qui « consiste à prendre la dichotomie sujet/objet (l'objet prêt à être étudié par un "observateur neutre") comme allant de soi. Or, l'objet n'est pas totalement indépendant des conditions historiques, culturelles et linguistiques d'observation » (Ghasarian, 2002 : 10). En séparant l'enquêteur ou l'enquêtrice de son objet, l'expérience de soi et pour soi se trouve mise à mal. En outre, cet aspect représente un élément constitutif de toute recherche, bien qu'il reste à maintes reprises peu traité.

Dans cette logique, le travail réflexif reste essentiel : notre position sociale n'est jamais univoque et il demeure important de réfléchir sur ses impacts. De plus, les approches et les démarches de terrain exigent un exercice de réflexivité afin de prendre en compte et d'intégrer ces éléments dans nos analyses. Comme tout·e individu, mes identités et mes appartenances sociales sont multiples et changeantes. J'appartiens au groupe de l'exil chilien, à la catégorie des femmes, à un groupe d'âge, à une classe sociale, j'occupe une position dans le cycle de vie et porte la marque de ma trajectoire sociale. Ces positions ont également des effets dans les interactions et les relations d'enquête (Fournier, 2006). Comme j'avais pu le présupposer, être une femme a contribué à faire émerger des liens de proximité avec des femmes de l'exil. Des aspects plus intimes, comme les problèmes conjugaux, la maternité, voire la sexualité, peuvent être parfois plus accessibles lorsqu'ils sont abordés par une femme avec une femme.

Cependant, force est de constater que : « Ce n'est en effet pas parce que nous sommes femmes, que nous sommes automatiquement complices : il n'y a pas d'enchaînement logique à cela, il y a surtout le désir de partager et de se reconnaître dans l'autre » (Goyon, 2005). Les lectures de textes d'approche féministe m'ont éclairée quant aux rapports élaborés dans la relation d'entretien, notamment dans le besoin de « multiplier les points d'ancrage de sa "personnalité sociale" pour en user dans l'enquête et l'intégrer dans l'analyse. » (Buscatto, 2005 : 91). Le rapport social de sexe est articulé avec d'autres rapports sociaux et il ne constitue pas le seul critère d'identification (Le Renard, 2010). En effet, les femmes partagent certaines expériences communes du fait de leur appartenance à la classe des femmes, mais elles les vivent différemment selon d'autres caractéristiques qui les distinguent et les hiérarchisent entre elles. Cela ne suffit donc pas en soi à créer ni surtout à expliquer entièrement la relation de confiance de l'enquête. D'autres catégories sont à mobiliser dans cet exercice de réflexivité (Jarry et al., 2006). Ce sont différents éléments qui rentrent dans la définition de la relation d'enquête que j'ai établie au cours de mes terrains : le sexe, la génération, mais aussi (et surtout) l'origine géographique commune reliée à la composante politique de l'exil. Ces aspects sont relatifs à une « proximité biographique » entre chercheuse et interlocutrices. Les rencontres se sont le plus souvent caractérisées par des échanges autour de nos expériences familiales communes. En effet, en évoquant leur histoire, l'espace de l'entretien déclenche de nombreuses questions de leur part autour de mon histoire familiale. Il est donc question de savoir quelle était la langue de communication au foyer, de se référer au dilemme du retour au pays ou encore aux expériences de la répression. Ces questionnements seront abordés dans un travail de réflexivité afin d'analyser la relation d'enquête.

6. Les avantages et les limites d'une « position proche »

Les perceptions de nos caractéristiques par les interlocuteurs et interlocutrices influencent la recherche et nous montrent certains mécanismes du groupe social étudié. L'ensemble complexe de relations qui se tissent entre chercheur·e et enquêté·e·s, avant et durant la situation d'enquête, est également révélateur des représentations et des rapports qu'entretient un individu ou un groupe particulier avec le monde qui l'entoure. De fait, ces effets en font partie constitutive.

J'appartiens donc au groupe de l'exil chilien. Cette proximité biographique a sans aucun doute facilité une certaine relation de confiance ainsi que l'accès à des

informations et à des contacts privilégiés. Cette position est en mesure d'encourager la mise en place d'un dialogue car les Chiliennes de l'exil me reconnaissent comme proche de leur vécu. Il est nécessaire de préciser que par ma position dans le cycle de vie, je suis identifiée en tant qu'« enfant de pairs d'exil » et un rapport générationnel et de transmission est dès lors susceptible d'émerger.

Néanmoins, cette proximité biographique comporte aussi de nombreuses limites, voire des désavantages. Par exemple, de nombreux aspects tels que les conditions d'existence au Chili des années 1970, les conceptions et les événements politiques ou encore les expériences d'exil, sont souvent pris d'avance comme évidents et connus par moi-même. De plus, je touche à des souvenirs douloureux, personnels et parfois délicats et j'ai souvent ressenti à la fois un désir de relater leur expérience collective et certaines réticences à s'étendre sur leur vécu personnel. À ce sujet, dans son travail sur les rescapé·e·s de camps de concentration allemands, Pollak souligne à quel point « le besoin de parler et celui de se taire peuvent coexister parce que les mots adéquats manquent » (Pollak, 2000 : 248).

Un autre désavantage est lié au fait de proximité. Elle signifie être potentiellement considérée comme plus proche d'un cercle que d'un autre. Comme pour tout groupe, des conflits ont traversé les différents moments du parcours collectif, notamment en termes d'appartenance à un parti politique, dont les divisions, entre les partis ou au sein même de celui-ci, ont laissé des traces. Sur ce point, la confidentialité se transforme en impératif dans la négociation de l'entretien.

De plus, l'entretien est perçu comme un espace intime. Aussi, on ne peut négliger l'importance de donner une « bonne image de soi » à une personne faisant partie du groupe et susceptible de partager et d'échanger avec d'autres personnes du réseau. J'ai aussi préféré dans un premier temps de ne pas travailler dans ma ville de résidence et de ne pas interviewer mes parentes afin, d'une part, de conserver une certaine distance avec les attentes et les projections de personnes d'un terrain aussi proche et, d'autre part, de faciliter un développement de réflexions plus distanciées de mon expérience subjective.

Les entretiens ne sont pas toujours aisés à mener. Les interlocutrices se prêtent à un échange durant lequel s'éveillent des souvenirs douloureux, contenant une charge émotionnelle intense. Ces récits et ces biographies, porteurs d'émotions, trouvent en moi des échos indéniables, croisant de façon parfois troublante ma propre biographie et celle de mes proches. J'avais au préalable délibérément choisi de ne pas approfondir,

voire de ne pas faire allusion aux épisodes de répression subie au Chili, telles que la torture et la détention. En effet, il m'est toujours difficile aujourd'hui d'évoquer la répression dont ont fait l'objet mes proches, réveillant des anciennes peurs non verbalisées et ancrées en moi. Mais il est aussi impossible de se soustraire à ces marques de la violence politique qui ont marqué à jamais la vie de ces femmes et de leur entourage immédiat. Les mises en garde de quelques interlocutrices et interlocuteurs étaient justifiées. J'avais pensé avoir pris la distance rationnelle nécessaire et pouvoir ainsi échapper à de tels récits, en croyant de même connaître suffisamment le sujet. Ma conclusion est que l'horreur est loin d'avoir des limites... Il reste délicat pour certaines de parler des conséquences de la répression et/ou de l'exil sur leur vie. J'ai également été confrontée à des moments où les récits devenaient déchirants. Il demeure profondément troublant et bouleversant de continuer un entretien face à des yeux embués d'émotion. Cependant, il existe aussi une attitude contrastante de femmes qui ont traversé des épreuves extrêmes au cours de leur vie et qui font preuve d'une force d'esprit et d'une ténacité remarquables. Force est de constater qu'au-delà de l'horreur vécue, les ressources pour surmonter ces expériences se distinguent chez les unes et les autres. Suite aux premiers entretiens, j'ai rapidement décidé de conclure chaque entretien par les aspects positifs de la vie en exil, et ce, par égard autant pour elles que pour moi.

Une limite est relative à la démarche même de la recherche. Ma grande proximité biographique a rendu complexe l'exercice de mise à distance et d'objectivation nécessaires. C'est bien au travers d'un important travail réflexif, de lectures ou de différents échanges académiques que j'ai pu progressivement réaliser un travail d'abstraction.

Par ailleurs, les approches de nos terrains nous révèlent que les processus sociaux sont indissociables au milieu étudié ainsi qu'à la relation d'enquête. Par exemple, lorsque je me présentais sous mon nom renvoyant à mes origines chiliennes (ou du moins au monde hispanophone) lors des premiers échanges téléphoniques ou rencontres en France, la conversation bascule « spontanément » vers l'espagnol. Toutefois, le fait d'être reconnue comme Chilienne n'éveille pas *illico* une acceptation sans réserve. Outre les questions parfois soulevées autour du cadre de la recherche et de mes objectifs, les interlocutrices m'ont davantage interrogée sur ma ville de provenance (sous-entendu au Chili), voire ma ville de naissance, l'endroit où vivent mes parents,

l'année du retour au Chili, puis mon propre parcours. La position de ma famille en tant que *retornada* est alors identifiée.

Un aspect caractéristique de ces interrogations est la réinsertion de mes parents au Chili : la ville d'installation, l'année du retour et les écueils rencontrés. Leur situation socioprofessionnelle est uniquement évoquée dans ce contexte alors que leur statut professionnel en France n'a jamais été abordé. Dans les faits, cela reflète leurs propres inquiétudes soulevées lorsque ces femmes se sont questionnées face à un éventuel retour au pays. J'ai cru percevoir que le retour et l'installation au Chili de mes parents m'octroyaient à la fois une certaine légitimité dans ma requête et engendraient une solidarité envers une enfant de l'exil revenue en France. Nombreuses sont celles qui évoquent les raisons d'être restées en France (ou du retour au pays pour les *retornadas*) alors que cet aspect ne constitue pas l'un des éléments principaux de mes recherches. En effet, pour les exilé·e·s, le *retorno* et ses possibilités ont représenté un enjeu crucial, du moins pendant la première période de la migration. Ces premiers échanges m'ont donc montré la valorisation de la migration politique et la signification du retour au pays pour le groupe des Chilien·ne·s réfugié·e·s.

Il est nécessaire de souligner que, quand bien même l'on accepte de m'accorder un entretien, il est à maintes reprises nécessaire de préciser mes origines, souvent même l'affiliation militante de mes parents, mais aussi les objectifs de mon travail. Il est aussi très significatif qu'un certain nombre de leurs questions touche à ma propre insertion et mon adaptation à la société chilienne en tant qu'enfant (âge, scolarité, fratrie) et à mes difficultés rencontrées. Une question récurrente est celle de mon implantation en France et les éventualités d'un retour au Chili. Leur curiosité vis-à-vis de ma propre biographie est manifeste et la situation d'entretien tend à « s'inverser », au point de me faire parfois sentir comme une « *intervieweuse interviewée* ». La réciprocité des récits permet parfois d'approfondir certains éléments, en même temps qu'un rapport générationnel peut s'établir, facilitant maintes fois l'échange. Néanmoins, ce dialogue prenait parfois une place considérable dans l'entretien même. C'est la raison pour laquelle j'ai volontairement et consciemment pris le parti de leur donner ces informations au préalable, ce choix s'imposant de lui-même.

L'identification en tant que « fille de *retornados/as* », prégnante lors des échanges, fait généralement passer mon appartenance de classe au second plan. Cependant, mon statut de chercheuse n'est pas à négliger et me confère une certaine légitimité. Dès que le cadre de l'entretien a été posé et qu'une relation de confiance a

été instaurée, leur proximité biographique avec celle de mes parents, mon appartenance de sexe et d'âge ont en effet produit un rapprochement, voire une certaine identification.

De manière générale, nombreuses furent celles qui se réjouissent de ma démarche. De toute évidence, la dimension d'une trace écrite de leur parcours peut s'avérer importante pour les femmes engagées dans le militantisme partisan ou associatif et/ou montrant une certaine sensibilisation à la cause des femmes, voire une réflexion clairement définie en tant que féministe. Quelques-unes se sont exclamées « *Enfin un travail sur les femmes exilées !* », et d'autres soulignent l'importance d'un travail axé sur les femmes de l'exil qui étaient « *les éternelles oubliées* ». J'ai souvent été soutenue dans mes démarches, par solidarité ou par simple empathie. Cet enthousiasme a aussi été exprimé par d'autres femmes moins « politisées », et ce, clairement en lien avec un besoin de reconnaissance. Toutefois certaines femmes n'ayant jamais été affiliées à un parti politique, de milieu populaire et non diplômées, ont souvent été surprises par l'attention qui leur était portée. Cependant, elles se sont montrées ouvertes et disponibles, mais davantage dans l'intention de me venir en aide dans ma requête en soulignant parfois « *Si ça peut te servir à quelque chose...* ». Cette attitude montre à quel point l'invisibilité des femmes est à mettre en lien avec certaines hiérarchies traversant le groupe de l'exil.

Ces rencontres se caractérisent par une bienveillance certaine. L'acceptation des demandes d'entretien correspond très certainement à l'identification que l'on me porte avec le groupe, sans négliger le fait d'une certaine reconnaissance dans le dessein de rétablir leurs histoires car certaines se meuvent entre le récit personnel et la signification historique de leurs expériences. Quelques-unes ont conscience de ne représenter qu'une partie de l'histoire du groupe et il n'est pas rare qu'elles me proposent d'elles-mêmes de me mettre en relation avec d'autres femmes de l'exil. Cette confiance, qui se transformait en accueil chaleureux, n'a pas été générale ni immédiate dans quelques rares cas : bien que certaines m'aient accordé une interview, je sentais le « devoir » pour elles de répondre à mes attentes. Ayant coupé avec les milieux de l'exil ou avec un vécu douloureux, il est évident que certaines ont tenté de faire table rase de leur passé, ce qui se trouve en lien avec une réticence personnelle à aborder des événements antérieurs ou avec une volonté de ne pas être assimilée à un destin collectif.

Mon souci était de diversifier le groupe des interrogées. C'est bien en mobilisant plusieurs réseaux, en mettant l'accent sur mon intérêt de prendre en compte différentes situations d'exilées chiliennes et en focalisant moins sur l'exil militant que j'ai réussi à

obtenir des entretiens avec des femmes provenant de différents milieux sociaux et/ou sans engagement politique partisan, dont des femmes en couple avec un conjoint adhérent à un parti (avant et/ou pendant l'exil) sans avoir eu elles-mêmes officiellement une filiation partisane. La reformulation de l'énoncé de mon travail, en me référant cette fois-ci aux « femmes de l'exil chilien », voire aux « femmes chiliennes en exil », sans évoquer explicitement « les exilées chiliennes », trouve un écho particulier chez elles. En effet, l'exil comporte incontestablement la connotation d'une forme de militantisme dans laquelle certaines ne se retrouvent pas. Cet angle modifie le contexte : ces femmes sont alors enthousiasmées et disposées à se livrer à un entretien, non pas comme « porte-parole militantes » mais en tant que femmes touchées par l'exil et le déracinement.

Par ailleurs, les attitudes envers l'anonymisation des entretiens sont contrastées : un grand nombre déclare qu'elle est inutile, certaines n'y attachent aucune importance particulière tandis que pour d'autres, elle constitue une condition *sine qua non*. Ce souci d'anonymat concerne principalement des personnes visibles publiquement par une position institutionnelle et professionnelle, par exemple des psychologues dont le métier exige qu'elles ne soient pas reconnues.

Une anecdote récurrente en dit long sur les représentations auxquelles n'échappent point les Chiliennes de France : après une prise de contact téléphonique, beaucoup s'étonnent au moment de la rencontre en face à face. En effet, je serais « moins typée qu'une Chilienne ». Mais se trouver face à une Chilienne (ou une Franco-chilienne) déclenche l'emploi de l'espagnol, qui plus est, de l'espagnol et des régionalismes chiliens. Il est vrai que j'avais intuitivement (voire inconsciemment ?) opté pour discuter en castillan pour aborder de potentielles interviewées, tout en pensant que cela pouvait faciliter l'accès au terrain et créer une certaine familiarité. Il s'agit bel et bien d'une stratégie d'approche, mais il me semblait également *artificiel* d'utiliser le français entre des personnes dont la langue d'origine partagée en est une autre. L'un des éventuels effets négatifs était le renvoi à une identité d'exil dans laquelle plus d'une ne se retrouveraient probablement pas, mais étant donné la thématique à approfondir, il m'a paru que l'usage de l'espagnol et de ses régionalismes chiliens était pertinent. Son usage indique et reflète une appartenance commune, comme signe patent de la similitude et de la ressemblance. La langue n'est pas seulement un moyen d'expression, elle est un indicateur de la différenciation entre les individus et indique leur possible immersion dans un monde linguistique. L'espagnol chilien reste également ma langue

maternelle dont je maîtrise plus aisément les tournures, les nuances et les différents registres de langue (allant de l'argot à un niveau soutenu). Je pouvais ainsi adopter un langage en adéquation avec la personne rencontrée. J'ai cependant laissé à mes interlocutrices la possibilité de s'exprimer dans leur langue de préférence, mon bilinguisme relatif me permettant l'usage du français ou de l'espagnol indistinctement⁶.

La situation de l'entretien lui-même est une instance qui se transforme en témoignage et en reconstitution et déconstruction de leur biographie. Nombreuses sont celles qui ont trouvé dans l'espace de l'entretien une occasion de réaffirmer leur image de soi car je représente moi-même le regard du groupe des exilé·e·s, et tout particulièrement celui de la génération des enfants de l'exil. L'histoire de l'exil étant marquée par des non-dits, nombreuses sont celles qui m'ont exprimé n'avoir pas raconté leurs histoires individuelles à leurs propres enfants :

« Ton histoire, tes expériences, tu ne peux pas la raconter à tes enfants, c'est encore trop récent... Peut-être à tes petits-enfants, parce que c'est la troisième génération, ils n'ont pas souffert de la même manière que tes enfants. [...] Ce silence... il n'est pas volontaire, non ! C'était... pour te protéger, pour protéger tes proches, à plus forte raison si tu avais été détenue à l'époque, pour ne pas faire plus de mal encore à tes enfants, pour qu'ils puissent tourner la page... Je ne sais pas comment ça s'est passé pour toi, si dans ta famille on arrive à en parler... », Karin, 60 ans, assistante sociale, divorcée et désormais en concubinage, quatre enfants, ex-prisonnière politique. Entretien réalisé en 2008.

Ainsi, dans l'esprit de remettre dans mes mains ces récits comme héritage, l'entretien a aussi correspondu à ce rapport générationnel, bien que je réveille souvent des souvenirs délicats, voire conflictuels. Je leur ai toujours proposé de leur faire part de la transcription de leur entretien, ce que j'ai fait dans la mesure de mes possibilités. Certaines d'entre-elles en ont souhaité une copie car elles évoquaient des éléments de leur vie qu'elles n'avaient jamais verbalisés auparavant. D'autres m'ont recontactée afin d'obtenir cette transcription pour leurs enfants, voire leurs petits-enfants. Outre l'importance de la transmission, ce désir a été déclenché par mon propre souhait, en tant que « fille de », de pouvoir un jour lire les récits de mes proches.

7. Conclusion

⁶ Le *bilinguisme relatif* est défini par certain·e·s linguistes en distinction d'un bilinguisme dit « parfait ». Ce dernier comprend une maîtrise entière de deux langues, souvent apprises simultanément, avec des compétences linguistiques identiques, au statut social équivalent, dans leur usage oral et écrit. Le bilinguisme relatif se réfère quant à lui à une maîtrise de deux langues, mais dans laquelle la langue maternelle reste prédominante.

Le parcours vers l'adaptation à un nouveau pays a amené les Chiliennes de l'exil à mobiliser leurs ressources pour affronter cette situation de rupture qu'elles n'avaient pas choisie. Indépendamment de leur forme d'engagement dans une structure partisane et de leur statut social antérieur, les exilées ont affronté des situations semblables et leurs itinéraires d'exil présentent des traits communs. Si, dans un premier temps, ces femmes perdent leur statut social antérieur, elles s'appliquent à chercher des éléments de stabilité et nouent au fur et à mesure des liens dans leur nouveau pays. De plus, la première activité rémunérée qu'elles occupent en exil ne sera qu'exceptionnellement leur emploi définitif. En exerçant une activité professionnelle, elles récupèrent progressivement une certaine indépendance et retrouvent des emplois proches de ceux qu'elles occupaient (ou auxquels elles aspiraient) au Chili. Leurs investissements dans différentes sphères extérieures au monde domestique encouragent des processus d'autonomisation chez elles. Toutefois, les Chiliennes issues de milieux sociaux différents empruntent évidemment des parcours distincts. Cela se décline de différentes manières dans le groupe des femmes que nous avons rencontrées, principalement selon leur classe, leur âge, leur niveau d'études et leur engagement politique. C'est dans cette diversité que nous pouvons pointer que les conditions structurelles en France ont constitué des obstacles où parfois des opportunités se sont présentées. En outre, si en contexte migratoire les rapports de sexe se reconstruisent différemment, ce n'est pas dû exclusivement aux caractéristiques des sociétés de destination mais également aux initiatives des migrantes elles-mêmes (Moujoud, 2008).

Pour ces femmes, contraintes de s'établir loin du soutien affectif, symbolique et matériel de leurs proches, l'affaiblissement du contrôle social et moral favorise aussi des prises de décision plus autonomes, notamment dans l'exercice d'un emploi rémunéré, au moment de demander le divorce pour une fraction importante d'entre elles lorsque leur couple bat de l'aile, ou encore dans leur résolution de demeurer en France (alors que souvent leur conjoint songe encore au retour au pays) ou de retourner au Chili. Cette émancipation relative est, bien entendu, circonscrite dans les marges des rapports sociaux de sexe tels qu'ils opèrent en France. Ni totalement émancipées, ni complètement assujetties, des pratiques d'autonomisation surgissent durant leur vie en exil, parfois à un tournant qui les mène à réorienter leur existence par une prise de décision majeure.

Dans cet article, j'ai cherché à présenter quelques aspects déterminants du cadre de mes enquêtes et travaux de terrain. Il est presque impossible de savoir si un·e

chercheur·e avec d'autres caractéristiques et appartenances aurait accédé aux mêmes récits car les résultats d'enquête sont produits par et dans une relation sociale particulière et unique. En tant qu'enfant de l'exil, je ne peux que lire et interpréter les récits à partir de cet horizon historique, générationnel et social, sans pouvoir m'y soustraire, tout en déployant un important travail analytique pour étudier ces parcours.

Indépendamment de notre position, toute recherche menée implique de nombreux impacts sur nous-mêmes. Il est davantage question de réfléchir sur ces derniers que de chercher à toute force « d'annuler » cet aspect. Cette recherche m'a également permis de retracer mon propre cheminement et de me retrouver dans une identité d'exil de groupe, identifiant et caractérisant mes allers-retours entre la France et le Chili. Sans pour autant m'identifier en tant qu'exilée mais davantage en tant que porteuse de l'héritage de l'exil, ces entretiens ont projeté en moi une nouvelle compréhension du phénomène de *notre* parcours d'exil. Ils ont été douloureux mais également libérateurs, tout en me permettant de prendre davantage conscience de ce qu'avaient vécu mes proches et des expériences traversées par mes parentes. Il est certain que dans toute démarche d'enquête, notre point de vue, notre position et les relations et situations d'enquête sont à mettre en lien avec nos analyses. En d'autres termes, le travail réflexif reste incontournable.

Références

- Araujo, A.M., et Vasquez, A. (1988). *Exils latino-américains : la malédiction d'Ulysse*. Paris, France : L'Harmattan/ CIEMI.
- Barudy, J., et Montupil, F. (dir.) (1993). *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*. Santiago du Chili, Chili : Casa de América Latina et Servicios gráficos Caupolicán.
- Bertaux, D. (2001). *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique* (1^{ère} éd. 1997). Paris, France : Nathan/VUEF.
- Bolzman, C. (1996). *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*. Zurich, Suisse : Seismo.
- Bourdieu, P. (dir.) (1993). *La misère du monde*. Paris, France : Seuil.
- Buscatto, M. (2005). Femmes dans un monde d'hommes musiciens. Des usages épistémologiques du "genre" de l'ethnographe. *Volume ! La revue des musiques populaires*, 1(4), 77-93.
- Catarino, C., et Morokvasic, M. (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 7-27.
- Falquet, J., Lada, E., et Rabaud, A. (2006). Introduction. *Mémoires du séminaire du Cedref. (Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, 7-29.
- Fournier, P. (2006). Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur. *ethnographiques.org*, 11. DOI : www.ethnographiques.org/2006/Fournier.html
- Gaillard, A. (1997). *Exils et retours : itinéraires chiliens*. Paris, France : L'Harmattan/CIEMI.
- Garcia, Y.M (2014). *Les femmes de l'exil chilien. De l'Unité Populaire vers la terre d'asile : une analyse en termes de rapports sociaux*. Université de Strasbourg, France : Thèse de Doctorat en Sociologie. DOI : www.theses.fr/2014STRAG030
- Ghasarian, C. (2002). Introduction. Sur les chemins de l'ethnographie réflexive. Dans C. Ghasarian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* (pp. 5-44). Paris, France : Armand Colin.
- Goldberg-Salinas, A. (2000). Brésiliennes en exil : de femmes migrantes à féministes étrangères. *Cahiers du Cedref. Femmes en Migrations. Aperçus de Recherche*, 8-9, 45-68.

- Gonzalez, O. (2007). L'intégration problématique des Latino-américains en France. Dans C. Audebert et E. Ma Mung (éd.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles* (pp. 123-134). Bilbao, Espagne : Université de Deusto.
- Goyon, M. (2005). La relation ethnographique : une affaire de genres. *Socio-anthropologie*, 16. DOI : <http://socio-anthropologie.revues.org/index444.html>
- Halbwachs, M. (1997). *La mémoire collective* (1^{ère} éd. 1950). Paris, France : Albin Michel.
- Jarry, A., Marteu, É., Lacombe, D., Naji, M., Mona, F., et Mann C. (2006). Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain (chantier). *Terrains & travaux*, 1(10), 177-193.
- Jedlicki, F. (2007). *De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de retornados chiliens*. Université Paris VII, Paris-Diderot, France : Thèse de Doctorat en Sociologie.
- Juteau, D. (1994). De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux. *Cahiers de recherche éthique, L'égalitarisme en question*, 18, 102-129.
- Kergoat, D. (2012). *Se battre, disent-elles....* Paris, France : La dispute.
- Le Renard, A. (2010). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, 4(10), 128-14.
- Merton, R. (1997). *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris, France : Armand Colin.
- Moujoud, N. (2008). Effet de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires. *Cahiers du Cedref. Femmes, genre, migrations et mondialisation*, 16, 57-79.
- Norambuena, C. (2000). Exilio y retorno. Chile. 1973-1994. Dans M. GARCES et alii (coord.), *Memoria para un nuevo siglo. Chile, miradas a la segunda mitad del siglo XX* (pp. 173-188). Santiago du Chili, Chili : LOM.
- Ollivier, M., et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*. Paris et Montréal : L'Harmattan.
- Oñate, R., et Wright, T. (dir.) (2002). *La diáspora chilena: a 30 años del golpe militar*. Mexico : Ediciones Urdimbre.

- Orellana, P. (1992). Exilio y desexilio. Dans P. Orellana, *La represión en Chile, 1973-1989*, non publié. Disponible sur www.probidadenchile.cl
- Paugam, S. (2010). Choix et limites du mode d'objectivation. Dans S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 53-70). Paris, France : PUF.
- Pfefferkorn, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. Paris, France : La dispute.
- Pollak, M. (2000). *L'expérience concentrationnaire* (1^{ère} éd. 1990). Paris, France : Métailié.
- Rebolledo, L. (2006), *Memorias del desarraigo. Testimonios de exilio y retorno de hombres y mujeres de Chile*, Santiago du Chili, Chili : Editorial Catalonia.
- Rojas Mira, C., et Santoni, A. (2013). Geografía política del exilio chileno: Los diferentes rostros de la solidaridad. *Perfiles Latinoamericanos*, 41, 123-142.
- Sayad, A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Tome 1. *L'illusion du provisoire* (1^{ère} éd. 1991). Paris, France : Raison d'agir.
- Volovitch-Tavares, M-C. (2014). L'accueil en France des réfugiés après le 11 septembre 1973. *Hommes & migrations*, 1305, 49-56.